

AVIS

L'administration communale fait savoir que **Monsieur et Madame Yves et Karin ROSENOER-KOEVOETS** demeurant à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, rue de la Malaise, 6 a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un terrain sis à Ottignies-Louvain-la-Neuve, **rue de la Malaise, 6 à 1340 Ottignies Louvain-La-Neuve, cadastré 5 ème division section C parcelle 90 F.**

Le projet consiste en : **Transformation d'une habitation existante**

La demande doit être soumise aux formalités d'enquête publique pour les motifs suivants :

- 1) Dérogation au plan de secteur (zone forestière).**
- 2) Dérogation au RCU devenu GCU (aire 2/2) en ce qui concerne : profondeur de l'extension supérieure à 6 mètres (7m).**

Le dossier peut être consulté **à partir du 06/06/2018 jusqu'au 20/06/2018** :

au Service de l'Urbanisme, Espace du Cœur de Ville n°2 (3^{ème} étage)
les lundis de 12h30 à 19h00 et du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30
les samedis de 9h00 à 11h30

Une réunion de présentation du dossier se tiendra le samedi 16/06/2018 à 10h30 dans les bureaux du service d'urbanisme (3^{ème} étage). Si personne ne s'y présente, la séance sera levée à 10h45.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal **du 06/06/2018 au 20/06/2018.**

Si vous le souhaitez, des réclamations et observations orales peuvent également être formulées, devant l'agent communal délégué à cet effet, **le mercredi 20/06/2018 de 10h30 à 11h30** - Espace du Cœur de Ville n° 2.

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 31/05/2018.

Le Directeur général,
Par délégation,

Le Bourgmestre,
Par délégation,
L'Echevin de l'Urbanisme

G. Meeus
Chef de bureau

C. du Monceau
1^{er} Echevin